



Viennemag



DOSSIER

**Agir ensemble
pour la santé**





8 conseils pour vivre en grand votre événement à l'Arena Futuroscope p.5



Embarquez pour un voyage millénaire p.8



Les épiciers gastronomes p.15



Le Département de la Vienne : un acteur de proximité engagé p.16

Votre regard sur la Vienne



#departement86

**Faites comme Laetitia
Rejoignez-nous sur Instagram**

**pour partager vos photos
sur #departement86**

**et rendez-vous
au prochain numéro !**

Envie d'aller plus loin ?

lavienne86.fr



Directeur de la publication :

Alain Pichon,
Président du Département
de la Vienne

Rédactrice en chef :

Virginie Saint-Faust,
Directrice de la Communication

Maquette, montage et rédaction :

Service Communication -
Département86,
Stagiaire : Jeanne Ducreau

Crédit photo :

Service Communication, Adobe
Stock, Monts-sur-Guenes, Jean-
Philippe Vriet, freepik.com

Contact rédaction :

redaction@departement86.fr
05 49 55 66 87 / 05 49 55 66 93



Imprimerie :

GRUPE MAURY IMPRIMEUR

Département de la Vienne,
place Aristide Briand,
CS 80319 - 86008 Poitiers cedex.

Le magazine institutionnel de la Vienne est diffusé à 223 000 exemplaires, sur l'ensemble du Département, par Médiapost et Adrexo. Toute reproduction, même partielle, doit faire l'objet d'une demande écrite au service communication du Département.
Dépôt légal : avril 2023
ISSN 1968-0929



Engagés pour la santé de chacun !

Aujourd'hui, et plus encore depuis la crise sanitaire, la santé demeure parmi les premières préoccupations de nos concitoyens. Dans la Vienne, cette inquiétude est d'autant plus forte que le vieillissement de la population accentue les besoins en matière de santé.

Conscient du déficit de médecins dans certains territoires et considérant l'accès aux soins comme un droit fondamental, le Département de la Vienne s'est engagé depuis plusieurs années dans une politique de santé publique ambitieuse. Garantir à chacun une offre de soins de qualité et de proximité, c'est impératif, et particulièrement en milieu rural.

Aux côtés de ses partenaires, le Département a mis en œuvre des actions concrètes pour permettre au plus grand nombre d'accéder à la santé. D'une part, en renforçant la présence médicale dans la Vienne par le soutien à la réalisation de maisons de santé pluridisciplinaires. On en compte 29 aujourd'hui. D'autre part, en aidant les futurs praticiens dans leurs études et en favorisant l'installation des professionnels de santé dans les territoires ayant besoin, comme Bonnes, ce qui a permis à cette commune d'élargir son offre de soins. A ce jour, plus de 155 professionnels ont bénéficié des dispositifs d'aides du Département.

Par ailleurs, plusieurs dispositifs innovants sont créés comme une plateforme de remplacement à destination des praticiens.

La santé, c'est l'affaire de tous. C'est une priorité pour le Département !

Alain PICHON
Président du Département de la Vienne



2 ENTRÉES ENFANTS OFFERTES

pour 1 entrée adulte achetée

Billets à retirer sur place

La Vienne vous invite au Château de Monts-sur-Guesnes

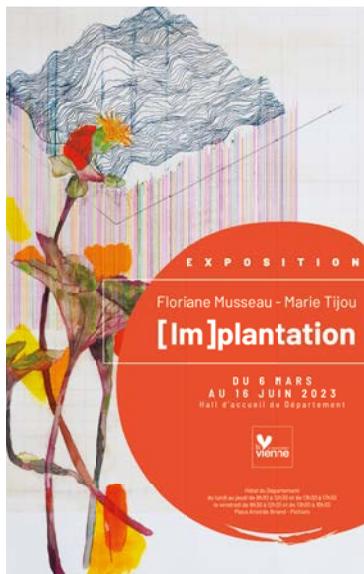
« Faire des habitants de la Vienne les premiers ambassadeurs du tourisme en Vienne ! » L'opération « La Vienne vous invite ! » est de retour. En 2023, le Département de la Vienne propose de faire découvrir aux jeunes générations le Château de Monts-sur-Guesnes et l'histoire passionnante d'Aliénor et de Richard Cœur de Lion, en offrant 1 000 entrées « enfants » aux habitants de la Vienne en contrepartie de l'achat d'une place adulte et sur présentation d'un justificatif attestant de leur domiciliation dans la Vienne. Deux billets maximums seront offerts à partir du 8 avril aux enfants de 4 à 16 ans (dans la limite des places disponibles). Cette visite est rythmée par un voyage interactif dans le temps et dans l'histoire.



Bien dans tes baskets

La Caravane des Sports initiée par le Département de la Vienne te donne rendez-vous « en bas de chez toi » pour te proposer, du 17 au 21 avril, des animations sportives. Alors si tu as envie de rejoindre cette aventure dynamique et ludique, saute dans une tenue confortable pour participer, de 10h30 à 12h30 et de 14h à 16h, à l'une des deux sessions organisées le 17 avril à Dissay (gymnase), le 18 avril à Montmorillon (gymnase Jean-Guillot), le 19 avril à Naintré (halle de tennis), le 20 avril à Lhonnaizé (gymnase) et le 21 avril à La Roche-Posay (gymnase). A partir de 8 ans. Gratuit.

Inscription sur place de 10h à 10h30 et de 13h30 à 14h. Inscription des groupes obligatoire au 05 49 50 28 70. Effectif limité à 60 jeunes par demi-journée. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.



« [Im]plantation » à l'Hôtel du Département

Dans l'exposition [Im]plantation, Marie Tijou et Floriane Musseau présentent chacune des planches d'images, ainsi qu'une série d'œuvres produites à quatre mains. L'une a commencé à dessiner, à peindre ou à graver, l'autre a terminé. A travers ce projet, Marie Tijou et Floriane Musseau ont inventé un répertoire de formes hybrides, qui génèrent des lapsus visuels, absurdes et poétiques... Dans le cadre de cette exposition, le Département de la Vienne, en partenariat avec la Direction des services départementaux de l'Education nationale de la Vienne (DSDEN), a mis en place un projet d'éducation artistique et culturelle auprès de collégiens, avec la classe de 5^e SEGPA du collège Camille-Claudé de Civray. En juin, venez découvrir les réalisations de ces élèves qui présenteront leurs œuvres aux côtés de celles des artistes.

Jusqu'au 16 juin dans le hall d'accueil de l'Hôtel du Département, Place Aristide-Briand à Poitiers
marietijou.com et florianemusseau.com



// Les élus et le Préfet de la Vienne, lors de l'inauguration du guichet France Services à la Maison Départementale des Solidarités de Jaunay-Marigny

Un guichet unique France Services à Jaunay-Marigny

L'inauguration du guichet France Services s'est déroulée en mars dernier à la Maison Départementale des Solidarités de Jaunay-Marigny, mise à disposition par le Département de la Vienne. Ce modèle d'accès aux services publics en un lieu unique existe d'ores et déjà dans vingt-trois sites du département. Des problèmes pour effectuer vos démarches au quotidien ? Rendez-vous dans l'un des guichets afin d'être orientés, informés et accompagnés dans vos démarches administratives. Pour les démarches plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur un large réseau de partenaires : Pôle Emploi, Caisse Nationale des Allocations Familiales, Caisse Nationale d'Assurance Maladie... Des postes informatiques sont également mis à votre disposition pour vous familiariser avec le numérique. Un seul objectif : offrir et garantir à tout un chacun l'accès à l'ensemble de ses droits.

lavienne86.fr/les-consultes/service-social-de-proximite/france-services



La boxe éducative, bien plus qu'un sport de combat

Le respect a été le maître mot de cette 15^e édition du challenge « Young Perez » organisée par le Département de la Vienne et l'UNSS86, en partenariat avec la Faculté des Sciences et des Sports de Poitiers et le collège Joliot-Curie de Vivonne. Encadrés par les étudiants de troisième année de STAPS, les apprentis pugilistes se sont succédé sur le ring et sur les différents ateliers (attrape foulard, corde à sauter, pattes d'ours, crabes...) pour tester leur précision, leur vitesse, leur agilité ou encore leur endurance. Avec comme leitmotiv la mixité et l'inclusion, cette session a rassemblé entre 80 et 90 collégiens, de la 6^e à la 3^e, et des élèves des classes ULIS* issus des sept établissements du district du Sud-Vienne. Entre esquives et enchaînements, « chaque activité a offert la possibilité de cumuler des points, acquis essentiellement sur l'investissement, sur l'esprit boxe éducative (toucher et non frapper), sur l'équilibre et sur les capacités motrices, dans un souci constant de respect de l'autre et des règles », résume un enseignant. Lauréat de cette édition, le collège Jean-Jaurès de Gençay a eu le privilège de remporter le trophée signé par Brahim Asloum, champion olympique de boxe à Sydney en 2000.

*Unités localisées pour l'inclusion scolaire



Le Département de la Vienne soutient les comités sportifs départementaux

Pascale Guittet, Vice-Présidente du Département, en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Citoyenneté, Alain Pichon, Président du Département de la Vienne et les responsables des comités sportifs départementaux ont signé, le 13 mars dernier, à l'Hôtel du Département, 18 contrats d'objectifs pour 2023. Avec une subvention globale de 298 000 € accordée par le Département de la Vienne, les comités sportifs départementaux ont pour mission de favoriser le développement de la discipline et la progression des effectifs, la détection et la formation des jeunes, l'essor du sport féminin, les actions en milieu rural, l'organisation de manifestations, l'intégration du handisport et du sport adapté au sein des clubs. A un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le renouvellement des conventions contribue à pérenniser et à encourager le mouvement sportif dans la Vienne.



Le Département de la Vienne s'engage en faveur de l'égalité filles-garçons

La Journée Internationale des Droits des Femmes a été l'occasion pour le Département de la Vienne, de mener le 8 mars dernier, une action de sensibilisation sur l'égalité femmes-hommes en partenariat avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de la Vienne au collège George-Sand de Châtellerault. Une exposition-quiz pédagogique « Égalité filles-garçons, parlons-en ! » réalisée par le CIDFF a été présentée aux collégiens de 3^e afin de nourrir les débats et les réflexions autour de l'égalité entre les filles et les garçons. Après cette animation, un temps d'échanges a été organisé avec l'ensemble des structures, les élus présents et les collégiens.



Forum des clés pour habiter

Rendez-vous le 12 mai à Civray, salle La Margelle, pour un forum sur le thème du logement. Que vous soyez locataire, propriétaire ou propriétaire-bailleur, venez vous informer et échanger sur vos droits et vos responsabilités avec des professionnels sur des sujets qui nous préoccupent tous au quotidien. Organisé par le Département de la Vienne, le Fonds de solidarité logement de la Vienne, la communauté de communes du Civraisien en Poitou, la commune de Civray, la MSA Poitou, la CAF de la Vienne, la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne et Pluriservices, cet événement s'attachera à sensibiliser la population à la qualité de vie dans le logement (énergie, santé, budget...) et proposera des ateliers, des mini-conférences, des stands interactifs, un escape game pour apporter des réponses claires et précises à vos interrogations.

De 10h à 19h sans interruption.
Entrée libre et gratuite.

EMBARQUEZ pour un voyage millénaire

Des lieux connus ou insolites, des personnages illustres, des batailles épiques, des monuments fastueux, « Vox, le Moyen Âge nous parle ! » nous invite à nous immerger collectivement dans l'histoire de la Vienne médiévale.



Et si le Moyen Âge vous était conté ? De la puissante forteresse d'Angles-sur-l'Anglin à la remarquable architecture du Palais des comtes de Poitiers et des ducs d'Aquitaine, en passant par les personnages historiques et légendaires personnifiés par Jeanne d'Arc ou Mélusine, la Vienne nous offre un héritage médiéval exceptionnel. Coïncidant avec le 40^e anniversaire du classement au patrimoine mondial de l'Unesco de l'abbaye de Saint-Savin, le 54^e congrès de la Société des Historiens Médiévistes de l'Enseignement Supérieur Public (SHMESP) de Poitiers ou encore le 70^e anniversaire du Centre d'Études Supérieures de Civilisation Médiévale (CESCM), le projet « VOX » s'attache à nous faire (re) découvrir cette passionnante histoire millénaire disséminée aux quatre coins de la Vienne.

Venez célébrer le Moyen Âge ! Avec la volonté de fédérer les actions existantes, les Archives Départementales de la Vienne s'attachent également à impliquer l'ensemble des acteurs du territoire. Que vous soyez un spécialiste ou un simple amateur de cette période, le site VOX vous propose de participer à cette grande fresque médiévale en mettant à votre disposition un agenda numérique et contributif permettant de

répertorier les manifestations, en lien avec l'époque médiévale (expositions, conférences, reconstitutions historiques, visites de monuments), programmées sur tout le département en 2023. Rendez-vous dès à présent sur vox-medievale86.fr dans la rubrique « Proposer un événement dans l'agenda », pour vivre cette aventure en grand.



Deux expositions à découvrir aux Archives Départementales de la Vienne

Pour mieux comprendre cette période, les Archives Départementales de la Vienne, partenaire du projet VOX, vous convient jusqu'au 9 juin 2023 à l'exposition « Eternel Moyen Âge : révisez vos préjugés »* et, du 9 mai 2023 au 1^{er} mars 2024, à l'exposition « Jeanne d'Arc : l'appropriation poitevine d'un mythe 1872-1929 ».

* exposition itinérante de juin à décembre 2023.

Informations et horaires sur vox-medievale86.fr

Archives Départementales de la Vienne
30 rue des Champs Balais, 86000 Poitiers

DÉCOUVREZ,
VIVEZ,
VISITEZ,
CONTRIBUEZ



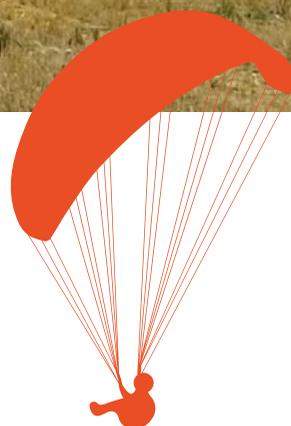


L'envol

Créée par le comité départemental de vol libre de la Vienne en 2023, la première école professionnelle associative de parapente du département vous apprend à faire vos premiers « pas » aériens et à améliorer votre technique de glisse.

Et si vous preniez un peu de hauteur ? Amateurs de sports extrêmes et de sensations fortes, le parapente vous offre la possibilité de voir le monde d'un point de vue unique et de ressentir l'adrénaline qui accompagne cette expérience panoramique exceptionnelle. Que ce soit en solo ou en biplace, Pierre Toutan, moniteur diplômé d'État et salarié de cette nouvelle structure, dispense ses précieux conseils pour vous aider à dompter la voile et à exploiter de manière optimale la force du vent. « *Dédiée aux pilotes débutants ou confirmés, cette formation accessible à partir de 14 ans comprend des cours théoriques sur les conditions météorologiques, le vocabulaire technique, la gestion du mental ou encore l'importance du matériel. Notre ambition première est de transmettre avant tout les règles de base pour ne pas sous-estimer les risques* », résume Thierry Proust, Président du comité départemental de vol libre de la Vienne. Mais cette formation ne se limite pas à la théorie. Encadrés par Pierre Toutan, les parapentistes vont rapidement découvrir les spots situés à Massognes et à Aslonnes, terrain de jeu des clubs des Pitroux et de Plaine Ascendance, pour effectuer, en toute sécurité, le grand bond.

**ENTRE PLAINE
& MONTAGNE**



Tu cours, tu restes bien sur tes appuis, tu décolles... Bien harnachés, casques vissés sur la tête, les élèves commencent par apprendre à maîtriser l'aile en gardant les pieds au sol. Dès que cette étape est franchie et que les apports théoriques sont assimilés, les néo-parapentistes treuillés par un câble et guidés par radio effectuent leur premier grand vol en quasi-autonomie. Avec des stages tous niveaux proposés pendant six mois, d'avril à octobre, l'école de parapente du Poitou organise également des baptêmes hand'icape pour les personnes à mobilité réduite, des formations pour dynamiser la pratique féminine, des journées découverte, mais surtout des déplacements en Bretagne, dans les Pyrénées, en Chartreuse, pour découvrir, entre plénitude et contemplation, des paysages somptueux. Alors prêt à quitter la terre ferme pour rejoindre les nuages ?

Renseignements sur parapentepoitou.fr



" DANS CETTE PÉRIODE MARQUÉE PAR UNE
CRISE DE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE, LE
DÉPARTEMENT DE LA VIENNE MET EN ŒUVRE
AVEC SUCCÈS DES ACTIONS INNOVANTES POUR
ATTIRER DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ SUR
SON TERRITOIRE."

Anne-Florence BOURAT
Vice-Présidente Déléguée,
Chargée des politiques de santé



Agir ensemble pour la santé

Le Département de la Vienne s'engage en faveur d'une offre de soins sur tout le territoire ! La politique de santé menée depuis plus de dix ans vise un objectif essentiel au bien-être des habitants de la Vienne : garantir à chacun une offre de santé de qualité et de proximité, en faisant de l'accès aux soins un droit fondamental.



La présence médicale dans la Vienne

Vingt-neuf maisons de santé Pluridisciplinaires sont actuellement implantées dans la Vienne et d'autres sont en projet. C'est en raison du constat d'un déficit de médecins dans certains territoires que depuis 2009, les actions départementales se concentrent sur le soutien à la création de maisons de santé pluridisciplinaires, ainsi que sur l'aide aux étudiants et à l'installation des professionnels médicaux en milieu rural.



Aide aux études et à l'installation

Le Département accompagne les étudiants dans leurs études médicales et paramédicales, et les professionnels pour leur installation dans la Vienne. L'aide permet de soutenir financièrement les futurs praticiens dans leurs études, sous condition d'installation dans le département. Cette aide peut être demandée à tout moment, y compris avant la dernière année. Elle est octroyée en priorité sur les territoires ciblés par l'Agence Régionale de Santé (ARS). Il s'agit d'une aide financière de 38 400 € pour les médecins et les chirurgiens-dentistes, de 22 800 € pour les orthophonistes, les masseurs-kinésithérapeutes, et de 10 000 € pour les élèves infirmiers en pratique avancée.

Les conditions de l'aide imposent aux futurs praticiens de s'installer dans une zone en difficulté du département une fois le diplôme obtenu et d'exercer dans cette zone, pendant au moins sept ans pour les chirurgiens-dentistes et les médecins, et cinq ans pour les autres professionnels.

L'aide à l'installation des professionnels de santé libéraux permet d'accompagner les praticiens pour leur installation dans la Vienne et de lutter contre la désertification médicale en milieu rural dans certaines zones. L'aide à la primo-installation est constituée d'une aide forfaitaire de 8 000 € ou d'une aide à l'investissement : 50% de la totalité des factures plafonnée à 20 000 € ou à 30 000 € (chirurgiens-dentistes et médecins spécialistes).

Les conditions exigent que le praticien exerce au moins cinq ans dans le territoire choisi. Sont éligibles les jeunes diplômés n'ayant pas bénéficié de la bourse départementale d'études, les remplaçants jamais installés dans la Vienne, les praticiens hospitaliers ou salariés d'un centre de santé, les professionnels venus d'un autre département. Cette aide est destinée à tous les professionnels reconnus par le code de la santé publique. Elle est cumulable avec les aides d'autres organismes.

J'ai intégré le dispositif en cours de cursus universitaire. J'ai ainsi pu mettre une partie de cette aide financière de côté, afin de financer mon matériel de départ. J'ai ainsi pu offrir aux patients une prise en charge adaptée, et ce, dès le début.

Céline B.
25 ans orthophoniste

DES DISPOSITIFS INNOVANTS POUR LES PROFESSIONNELS

Remplacement : une plateforme pour les professionnels de santé

Parmi les dispositifs innovants, une plateforme de remplacement nationale (docndoc.fr) est soutenue par le Département pour permettre aux professionnels de santé de la Vienne de s'y inscrire gratuitement. Elle a pour objectif d'informer les médecins de toute la France des offres de remplacement à pourvoir dans la Vienne, de mettre en relation les remplaçants et les médecins qui souhaitent être remplacés.

De plus, la plateforme permet de promouvoir le territoire : les services, les logements, les loisirs, les transports..., et d'organiser des rencontres et des formations pour les nouveaux médecins. Les autres professionnels de santé, (chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes) seront progressivement invités à s'inscrire après la première expérience avec les médecins.

Aide aux communes pour le déploiement de la télémédecine

L'objectif de la télémédecine est de répondre aux problèmes d'accès aux soins immédiats dans certains territoires et de soulager les professionnels médicaux souvent surchargés. Dans ce cadre, une aide financière est apportée aux communes pour le déploiement de la télémédecine en soins non programmés ou de petite urgence en lien avec le CMSI (Centre Médical de Soins Immédiats). La commune bénéficiaire s'engage à effectuer des travaux dans les bâtiments qui lui appartiennent et/ou à mettre à la disposition des professionnels de santé le matériel adapté.

Aide accordée aux stagiaires et à l'hébergement

Une aide financière pour les stagiaires (médecins, dentistes, orthophonistes et masseurs-kinésithérapeutes) est à l'étude et concerne les déplacements et les logements dans les secteurs ruraux. Un projet de partenariat est envisagé avec les Communautés de communes et d'agglomération via les Contrats Locaux de Santé et les Gîtes de France afin de réserver des logements aux stagiaires.

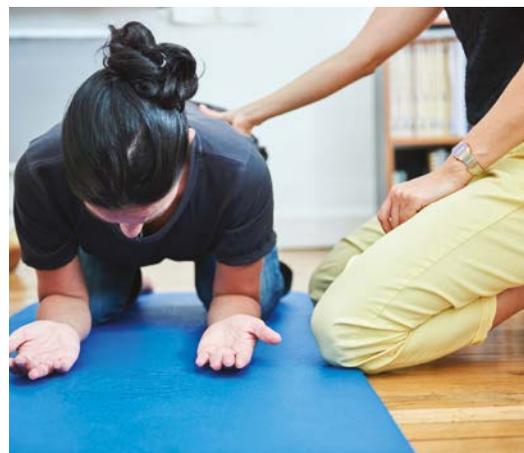
Accueil et accompagnement personnalisé

Tous les professionnels de santé peuvent obtenir des renseignements nécessaires sur un projet d'installation, les aides financières ou le départ en retraite. Piloté par l'ARS, cet accueil unique est composé de représentants de l'ARS, de la CPAM, des conseils de l'ordre concernés par le rendez-vous et par la Mission Santé du Département. Le Département peut aussi assurer l'accompagnement des bénéficiaires des aides en organisant des visites de locaux disponibles, des rencontres avec les élus ou avec les professionnels de santé du territoire.

lavienne86.fr / 06 10 10 47 28

États Généraux de la Santé

Initiés en décembre 2018, les États Généraux de la Santé ont donné la parole aux professionnels, aux patients et aux élus de la Vienne. L'idée est de formuler des préconisations pour compléter le Programme Régional de Santé de l'ARS afin de garantir un accès équitable à la santé : nouveaux lieux interdisciplinaires, solutions territorialisées ou mobiles, e-santé... La restitution des États Généraux aura lieu à la rentrée 2023.



CHIFFRES DEPUIS 2009

106

**professionnels de santé
sont déjà installés**

50 médecins, 9 dentistes,
20 orthophonistes, 12
kinésithérapeutes, 15 pédicures/
podologues, sage-femmes,
infirmiers et infirmiers en
pratique avancée.

155

**professionnels de
santé ont bénéficié des
dispositifs d'aides du
Département**

au cours de leurs études ou lors
de leur installation.



Médecin de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Une approche médicale et sociale

Les médecins de la PMI contribuent à la prévention, au suivi médical et à l'éducation, à la santé des enfants de moins de 6 ans et de leur famille. Hélène de Rouffignac qui travaille à la Maison des Solidarités de Chauvigny en tant que médecin, couvre une large zone du territoire sud-est de la Vienne. Une vocation !

Selon la médecin, Hélène de Rouffignac, il est nécessaire de remettre la Protection Maternelle et Infantile (PMI) à sa place « de service universel ouvert à tous ». Sa représentation semble plus positive en zone urbaine, parce que repérée comme service de la petite enfance après la naissance, alors « qu'en ruralité, la PMI est trop souvent étiquetée protection de l'enfance, faisant référence aux placements », constate Hélène de Rouffignac.

« Mon cœur de métier est focalisé sur les besoins fondamentaux de l'enfant, par tous les biais. C'est un travail d'équipe, rapproché et élargi, qui part du prénatal avec la sage-femme, en passant ensuite par les visites à domicile avec la puéricultrice, qui oriente les familles vers la consultation médicale si besoin, et vers la psychologue, en allant jusqu'au bilan scolaire », développe Hélène de Rouffignac. Puis, dans le prolongement de leurs missions, les médecins de la PMI travaillent avec les services de l'aide sociale à l'enfance et de l'action sociale de protection de l'enfance. Ce métier pluriel, d'une grande richesse sur le plan humain, est un métier engagé et engageant.

Originaire de la Vienne, âgée de 37 ans et mère de cinq enfants, Hélène de Rouffignac a suivi toutes ses études à Poitiers. Docteur en médecine générale avec des compétences spécifiques en pédiatrie, elle a un Diplôme Inter-Universitaire (DIU) en gynécologie médicale, un DIU en lactation humaine et allaitement maternel. « C'était mon souhait de travailler dans l'accompagnement des familles. » Son parcours, en tant qu'interne, atteste d'ailleurs de sa vocation naissante : « Que ce soit en stage à la prison de Vivonne où j'ai découvert la précarité et le soin à des personnes en difficulté, puis en médecine scolaire et finalement en PMI... », précise-t-elle. Le rôle primordial de sa profession, hormis le soin et l'accompagnement, c'est de repérer le besoin de sécurité émotionnelle de l'enfant. « C'est crucial pour son développement : il doit absolument être en sécurité pour explorer et faire ses apprentissages correctement. »

Travailleur(se) social(e), bibliothécaire, agent de centre d'exploitation des routes, puéricultrice, téléconseiller(ère), comptable, chargé(e) d'opérations ouvrages d'art, cuisinier(ère), assistant(e) administratif(ve), technicien(ne) informatique... Ils sont plus de 1600 agents à travailler pour le service public départemental. Nous allons à leur rencontre pour dévoiler leurs missions et leur motivation principale : être utile, à vos côtés.



Les épiciers gastronomes

My French Epicerie est une épicerie fine en ligne, haut de gamme et labellisée Marque Poitou, qui sélectionne les meilleurs produits du terroir de la Vienne et de la Nouvelle-Aquitaine en direct des petits producteurs, pour une livraison en France et en Europe. Qualité, authenticité et traçabilité.

Il était une fois deux aventuriers et expatriés, l'un originaire de la Vienne et l'autre de la Charente-Maritime. Quand ils se rencontrent, ils vivent déjà en Bretagne tout en travaillant à l'étranger. Enfin, en 2017, Adeline Derosier, responsable commerciale export, et Alexandre Vasilevski, militaire dans l'aéronautique, envisagent de se poser dans le village de La Grimaudière au nord-ouest de la Vienne : 400 âmes, une église et des champs. « *Nous sommes tous les deux issus du milieu agricole* », clament-ils d'une seule voix. Ceci explique cela.

Cette idée de créer une boutique en ligne leur est venue lorsqu'ils étaient à l'autre bout du monde, « *et qu'à Noël, nous recevions un carton rempli de produits français* ». Le déclic... Leur activité démarre en 2020.

« *Ce n'était pas, certes, un timing parfait, mais cela nous a permis de nous remettre en question, puisqu'il*

n'était plus possible de livrer à l'étranger. Finalement, les expatriés français, notre première cible, ont commencé à passer des commandes pour leurs familles en France. » Maintenant, l'essentiel de leur clientèle touche surtout les 20/30 ans, le monde professionnel pour les cadeaux d'affaires, les coffrets pour les séminaires et les comités d'entreprise.

« *Mais nous continuons à faire du sur-mesure, que ce soit pour les particuliers et/ou pour les professionnels.* »

LE 100% ARTISANAL, LOCAL ET DE QUALITÉ

Le concept de My French Epicerie s'attache à sélectionner des produits du terroir haut de gamme. « *Nous cherchons des produits qui ont une âme ! C'est pour cette raison que nous rencontrons les producteurs, goûtons leurs produits et recherchons une traçabilité complète* », explique l'épicurienne et passionnée Adeline Derosier. Epicerie salée et sucrée, condiments, vins et spiritueux, cadeaux gourmands et cadeaux sur mesure...

Le site propose environ 1000 références de produits et représente une cinquantaine de producteurs dans toute l'Aquitaine, dont une dizaine dans la Vienne. « *Nous défendons les producteurs qui se donnent du mal en leur donnant une visibilité avec notre site, mais aussi dans toute la France, dans les salons et les foires.* »



www.myfrenchepicerie.com
 05 49 01 76 91

Le Département de la Vienne :

un acteur de proximité engagé

Soucieux d'échanger avec celles et ceux qui façonnent notre territoire, Alain Pichon, Président du Département de la Vienne, s'est rendu, avec les Conseillers Départementaux, sur les cantons de Civray et de Châtelleraut 2, pour prendre le pouls de responsables associatifs, d'entrepreneurs, de professionnels de santé.

Emploi Pluri Services (EPS)

à Dangé-Saint-Romain

EPS est un groupe économique social et solidaire composé d'une association intermédiaire et de plusieurs chantiers d'insertion pour accompagner des personnes en difficulté et faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Elle met à disposition des salariés dans tous types de secteurs (aide-ménagère, agent d'entretien, jardinier). L'association gère non seulement deux chantiers d'insertion dans le domaine des espaces verts et du maraîchage, mais aussi un atelier de restauration et de recyclage de meubles « Meublez-vous solidaire ». Pour faciliter le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, l'association a signé une convention avec le Département de la Vienne et l'Etat.



Les Peintures du Moulin

à Châtelleraut

Franck Gonzalez est le gérant de l'entreprise Les Peintures du Moulin. L'entreprise spécialisée dans les travaux de peinture et de décoration pour les particuliers et les entreprises, prévoit d'agrandir son dépôt et emploie 23 salariés dont 10 apprentis, participant ainsi au dynamisme de l'économie locale.

Cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie

à Antran

Éli Malavergne, Richard Devillers, Thomas Brieuc et Louis Bertrand ont ouvert début 2023, leur cabinet de kinésithérapie et d'ostéopathie à Antran. Les quatre professionnels de santé ont mûri leur projet de cabinet paramédical pendant leurs études à Poitiers et ont décidé de s'installer pour la première fois sur un territoire rural.

#surleterrain

Acti'Start à Civray

Travailler différemment grâce à l'association Acti'Start. Créée en 2013 à Civray, elle propose un accompagnement professionnel à toutes les personnes éloignées depuis longtemps de l'emploi, par le biais de chantiers d'insertion (dans les espaces verts ou dans le bâtiment), qui se font principalement auprès des collectivités et des entreprises du Civraisien. On compte 16 personnes en insertion. L'objectif est de leur permettre un retour progressif et durable dans le monde du travail, vers un emploi ou des formations de longue durée.

Nault Père et Fils à Availles-Limouzine

Facteur d'activités dans la commune, la boulangerie Nault, fondée en 1961 à Availles-Limouzine, est un prestataire important en matière de restauration collective dans le département. Portée par une politique axée sur les circuits courts, le 100 % local et le bio, l'entreprise référencée sur la plateforme Agrilocal86, se différencie des grands groupes industriels. Des salariés aux matières premières, l'objectif est de « raisonner géographiquement ». La distribution de ses produits (pains, viennoiseries...) se fait dans de nombreux collèges, lycées, EHPAD, mais également au centre pénitencier de Poitiers-Vivonne et au CHU de Poitiers, en vendant un service clé en main (de la production à la livraison). Une soixantaine de salariés mettent la main à la pâte, 24h/24, pour fabriquer ces délices.

Citoyen Dès Demain à La Chapelle-Bâton

Faire des jeunes des « consom-acteurs » de la société. Huit ans après la création du lieu de vie et d'accueil « Citoyen Dès Demain » à La Chapelle-Bâton, les élus du Département de la Vienne ont pu mesurer le travail positif accompli par les éducateurs et les dirigeants de ce lieu, propice à l'épanouissement des enfants placés. Toute l'équipe éducative porte une attention particulière aux besoins des jeunes, âgés de 12 à 21 ans. Scolarité, formation et insertion sont les piliers de cette association qui se consacre à rendre les jeunes aussi indépendants et autonomes que possible, en les accompagnant dans de nombreuses démarches.





Agenda

La Vienne de ferme en ferme !

Le CIVAM vous donne rendez-vous les 29 et 30 avril pour découvrir l'agriculture durable. Désireux de faire partager leur expérience au grand public, petits et grands auront l'occasion d'approcher la vie à la ferme, ses animaux et ses produits. Quatre circuits seront proposés : le circuit du Châtelleraudais, du Seuil du Poitou, du Montmorillonnais et du Chauvinois.

defermeenferme.com



Notre printemps en Sud-Vienne Poitou

Venez découvrir un éventail d'activités gratuites jusqu'au 5 mai. Dégustations de bières à L'Isle-Jourdain, initiation à la pêche à Pressac ou encore visite de la P'tite Perma du Ballon d'Alsace à Lathus-Saint-Rémy, une douzaine d'événements sont proposés pour animer le début du printemps.

sudviennepoitou.com

Inscription obligatoire au 05 49 91 11 96



Aux Ormes Mozartiens !

Rendez-vous le 5 mai à 19h et 20h45 à la Poste aux Chevaux des Ormes pour une session de deux concerts de musique de chambre donnés au cœur de l'ancien manège à l'acoustique exceptionnelle par le Quatuor Modigliani rendant hommage au compositeur allemand Franz Schubert.

Concert à l'unité : 28 €

Pass 2 concerts: 52€

laposteauxchevaux.com



GRUPE VIENNE AVENIR

L'environnement ne gagnera pas sans l'agriculture et l'agriculture ne gagnera pas sans l'environnement

Notre agriculture est l'un des poumons économiques de la Vienne. Créatrice d'emplois, elle fait vivre des milliers de familles à travers nos territoires.

Quant à nos agriculteurs, ce sont des femmes et des hommes engagés et passionnés par leur métier, mais aussi profondément inquiets de l'ampleur des défis qui sont devant eux, au premier rang desquels le réchauffement climatique et la raréfaction de la ressource en eau, qui suscite de vifs débats dans notre département.

C'est pourquoi, sur les enjeux liés à l'eau comme sur les autres, nous devons avoir une vision d'équilibre, avancer ensemble pour trouver des solutions adaptées à chacun des usages, en faisant de ce défi, une véritable opportunité pour nos territoires. C'est possible et c'est nécessaire !

Nous n'ignorons pas les défis environnementaux qui sont immenses, et les agriculteurs sont les premiers concernés, mais la transition écologique ne peut pas se faire contre eux.

L'environnement ne gagnera pas sans l'agriculture et l'agriculture ne gagnera pas sans l'environnement !

Alors, sachons entendre le cri d'alarme lancé par Sylvie Brunel dans son dernier ouvrage, « Nourrir : cessons de maltraiter ceux qui nous font vivre ! » et défendons un modèle d'agriculture nous permettant de demeurer une grande puissance agricole mondiale.

Brigitte Abaux, Sandrine Barraud, Isabelle Barreau, Gilbert Beaujaneau, Bruno Belin, Marie-Jeanne Bellamy, Rose-Marie Bertaud, François Bock, Anne-Florence Bourat, Valérie Chebassier, Henri Colin, Benoît Coquelet, Valérie Dauge, Guillaume de Russé, Marie-Renée Desroses, Claude Eidelstein, Jean-Olivier Geoffroy, Pascale Guittet, Gérard Herbert, Alain Joyeux, Jean-Louis Ledoux, Pascale Moreau, Jérôme Neveux, Lydie Noirault, Sybil Péciaux, Joëlle Peltier, Gérard Perochon, Alain Pichon, Benoît Prinçay, Séverine Saint-Pé.
Tél. : 05 49 55 66 00 - unionpourelavienne.fr



Lecture

Elémentaire mon cher !

Vivez les aventures de 47 collégiens et lycéens lancés aux côtés du docteur Watson et du célèbre détective Sherlock Holmes à la poursuite d'un tueur en série à travers tout Londres, dans une enquête musicale palpitante en un acte. A suivre le 6 mai (20h30) et le 7 mai (15h30) à la salle La Quintaine à Chasseneuil-du-Poitou.

Entrée : 10€ et 5€ pour les moins de 11 ans



GRUPE DES ÉLUS LA VIENNE EN TRANSITION

Retraites : 64 ans, c'est non !

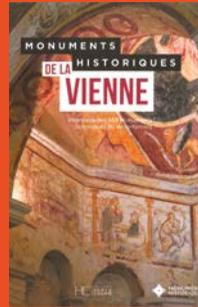
Nous nous opposons fermement à la réforme des retraites. Si elle est appliquée, elle aura des conséquences déplorables sur notre département. Un départ repoussé signifie davantage de souffrances physiques pour les salariés des métiers manuels (bâtiment, routes, restauration scolaire, assistants familiaux). Cela conduira à une augmentation des arrêts de travail en fin de carrière. Les personnes sans emploi deviendront de facto bénéficiaires du RSA. La réforme est aussi très injuste envers les femmes. Enfin, elle priverait les associations de l'engagement des retraités.

Ludovic Devergne, Sarah Rhallab,
Florence Harris, Grégory Vouhé

Tél. : 06 17 55 09 42

E-mail : contact@vienne-en-transition.fr
vienne-en-transition.fr

Monuments Historiques de la Vienne



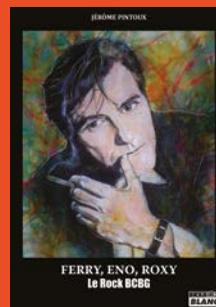
Le Département de la Vienne compte 568 édifices protégés au titre des Monuments historiques depuis 1840. Ce livre propose un panorama représentatif des architectures et des décors, illustré par plus de 200 photographies et documents d'archives

parfois inédits. Il permet de visiter tous ces magnifiques lieux sans se déplacer.

Christophe Bourel le Guilloux, Manuel Lalanne. Éditions Hervé Chopin-26,50€

Ferry, Eno, Roxy. Le Rock BCBG

Rockers au look fifties échappés du futur, Roxy Music n'était pas un groupe lambda. Formé dans les années 70, le quintet britannique proposait un rock glamour, pas engagé mais dégagé. Une musique intemporelle, qui a démocratisé le « rock BCBG ». Ce livre passionnément rédigé par Jérôme Pintoux retrace l'histoire de Roxy Music et de son influence raffinée.



En mettant sur le devant de la scène Bryan Ferry et Brian Eno, l'auteur retrace le parcours de deux artistes aux antipodes l'un de l'autre, mais malgré tout complémentaires, qui ont marqué l'histoire de la musique.

Ferry, Eno, Roxy. Le Rock BCBG.
Édition Camion Blanc 28€.

Pour plus de rendez-vous lecture
lireenvienne.fr

ÉTERNEL MOYEN ÂGE

RÉVISEZ VOS PRÉJUGÉS !

EXPO
SITION

28 > 9
MARS JUIN

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES
DE LA VIENNE

• 30 rue des Champs-Balais

POITIERS

05 49 03 04 05

• archives-deux-sevres-vienne.fr

2023



LE MOYEN ÂGE
NOUS PARLE !

la
viennE
LE DÉPARTEMENT